



Problème pour récupérer ma caution.

Par **Mag**, le **04/07/2010** à **20:15**

Bonjour,rnrnrnJ'ai fait mon état des lieux de sortie cette semaine. Mon propriétaire l'a signé sans rien signalé. rnrnIl m'a rappelé 2 jours plus tard pour me dire que l'appartement n'était pas assez propre et que je devais le nettoyer sinon cela poserait des problèmes pour ma caution... rnrnEn sachant que l'appart est vétuste...Que pusi-je faire? rnrn(mon préavis est jusqu'au 12 juillet).rnrnMerci à vous,

Par **Gugusse**, le **06/07/2010** à **10:30**

j'attend moi aussi une réponse pour une question assez proche de la votre. J'ai contacté l'ADIL de ma région par email. L'ADIL m'a proposé un rendez-vous à la mairie de mon village pour voir ensemble ce problème. Je vous conseille de faire de même...